

## **114 : un numéro d'appel méconnu**

Réservé aux personnes sourdes, malentendantes ou aphasiques, le 114 est le numéro à contacter en cas d'urgence, que ce soit en tant que victime ou témoin de blessures, accident de la route, vol agression, incendie...

Visiophonie, tchat SMS et fax : c'est par l'ensemble de ces canaux que les personnes ayant des difficultés à entendre ou à parler peuvent contacter le 114 en cas de situation d'urgence.

Ouvert 24h24 et 7j/7, ce numéro national d'urgence est gratuit et accessible partout en France pour appeler en langue des signes, mais aussi en français le Samu (15), la police et la gendarmerie (17) et les pompiers (18).

On peut joindre le 114 depuis un ordinateur en allant sur [www.urgence114.fr](http://www.urgence114.fr) mais aussi depuis un smartphone avec l'application « Urgence 114 » téléchargeable sur Apple et Google Play.

L'application sur smartphone et le site sur internet permettent de pré-enregistrer les coordonnées de la personne afin de gagner du temps.

Dès que les informations relatives au traitement de l'urgence sont recueillies (localisation, circonstances, identité de la personne, etc.), le 114 établit le lien direct avec le service d'urgence local concerné qui interviendra, si nécessaire, dans les plus brefs délais.

La France, pays pilote d'un projet d'expérimentation européen, est le premier pays à avoir mis en place ce numéro d'urgence unique et gratuit. Bien qu'il existe depuis plus de 10 ans, il reste peu connu du public : n'hésitez pas à l'utiliser si vous êtes concerné ou à le faire connaître autour de vous.

[www.service-public.fr/particuliers/actualites/A13283](http://www.service-public.fr/particuliers/actualites/A13283)